



DÉLIBÉRATION

Nombre de conseillers en exercice : 84
Nombre de délégués titulaires ou suppléants présents : 74
Nombre de procurations : 7
Nombre de votants : 81
Date de la convocation : 16 juillet 2020
Date de publication : 30 juillet 2020

GRAND DOLE

Communauté d'agglomération

Place de l'Europe
BP 458 – 39109 DOLE CEDEX
Tel 03.84.79.78.40
Fax 03.84.79.78.43
info@grand-dole.fr
www.grand-dole.fr

Référence

N°GD 27/20

Objet

Election des membres de la Commission d'Appel d'Offres et de la Commission de Délégation de Service Public

Secrétaire de séance

Patricia ANTOINE

Rapporteur :

Bernard GUERRIN

Délégués présents (titulaires et éventuellement suppléants) : P. Antoine, D. Bernardin, P. Blanchet, J.L Bonin, A. Borneck, C. Bourgeois-République, S. Calinon, S. Champanhet, J.P Chapin, G. Chauchefoin, B. Chevaux, J.L Croiserat, J.P Cuinet, J.M Daubigney, F. David, I. Delaine, C. Demortier, A. Diebolt, A. Douzenel, F. Dray, G. Fernoux-Coutenet, J.P Fichère, J.B Gagnoux, T. Gauthray-Guyenet, D. Germond, D. Gindre, I. Girod, N. Gomet, O. Gruet, B. Guerrin, H. Guibelin, M.R Guibelin, A. Hamdaoui, M. Henry, M. Hoffmann, L. Jarrot-Mermet, C. Jeanneaux, G. Jeannerod, N. Jeannet, C. Labourot, O. Lacroix suppléé par M. Le Boudouil, J. Lagnien, J.L Legrand, J. Lepetz suppléée par S. Vivine, I. Mangin, S. Marchand, C. Mathez, A. Mathiot, M. Mbitel, O. Meugin, D. Michaud, C. Millier, M. Mirat, C. Monneret, C. Nonnotte-Bouton, J. Pannaux, E. Pauvret, A. Pernoux, H. Prat, L. Rabbe suppléé par B. Barret-Paques, J.M Rebillard, C. Riotte, J.C Robert, J.Y Roy, T. Ryat, E. Saget, P. Sancey, J.M Sermier, G. Soldavini, J. Stolz, D. Troncin, P. Verne, P. Viverge, J. Zasempa.

Délégués absents ayant donné procuration :

M. Berthaud à S. Champanhet, A. Callegher à J.M Daubigney, J. Gruet à M. Mbitel, P. Jaboviste à A. Douzenel, J.P Lefèvre à J.B Gagnoux, J. Péchinot à C. Bourgeois-République, F. Rigaud à C. Monneret.

Délégués absents non suppléés et non représentés :

C. Chautard, G. Ginet, P. Jacquot.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.1411-5, D.1411-3, D.1411-4, et D.1411-5 et L.1414-2,

Le Conseil Communautaire doit procéder à l'élection de cinq membres titulaires et de cinq membres suppléants à la Commission d'Appel d'Offres (CAO) et à la Commission de Délégation de Service Public (CDSP).

Ces membres sont élus :

- Obligatoirement au sein de l'assemblée délibérante,
- A la représentation proportionnelle au plus fort reste sans panachage ni vote préférentiel au scrutin de liste,
- Au scrutin secret sauf accord unanime contraire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **APPLIQUE** les dispositions des articles L.5211-1 et L.2121-21 du CGCT qui prévoient que le Conseil Communautaire peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations ou aux présentations, sauf disposition législative ou réglementaire prévoyant expressément ce mode de scrutin,
- **PROCÈDE** à l'élection des cinq membres titulaires et des cinq membres suppléants de la Commission d'Appel d'Offres (CAO) et de la Commission de Délégation de Service Public (CDSP) comme suit :

Présidence : Monsieur le Président représenté par Monsieur Bernard GUERRIN

Titulaires	Suppléants
1. Gérard FERNOUX-COUTENET	1. Nathalie JEANNET
2. Jean-Luc CROISERAT	2. Jean-Luc LEGRAND
3. Stéphane CHAMPANHET	3. Philippe JABOVISTE
4. Christophe MONNERET	4. Pierre VERNE
5. Gérard CHAUCHEFOIN	5. Olivier GRUET

Fait à Dole,
Le 22 juillet 2020,
Le Président, Jean-Pascal FICHÈRE,

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Tous services
- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- Elus concernés

